

**Délibération du Conseil d'Administration
du CCAS de FEYTIAT**

L' An deux mil vingt six, le 02 mars, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Vice-Présidence de Mme Catherine GOUDOUD.

Nombre de membres en exercice : dix sept

Date de convocation : 13 février 2026

PRÉSENTS :

D. BARRIÈRE, JF. BATIER, MC. BODEN, M. BOISSONNEAU, S. BRACHET, JL. CHAUMON, C. COULAUD, C. GOUDOUD, M. LEPAGE, M. LEPETIT, JF. MELLIER.

ABSENTS EXCUSES :

V. BONICHON, C. CHERBEIX (procuration M. LEPETIT), P. DORE, D. GABOUTY, L. LAFAYE, C. VANNIER.

**OBJET : AIDE AU DÉPART EN VACANCES POUR LES RÉSIDENTS DU FOYER DE VIE
APF RENÉ BOSSOUTROT DE FEYTIAT**

Madame la Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration que le CCAS de Feytiat pourrait aider financièrement les résidents du Foyer de Vie APF de Feytiat qui partent en vacances. En effet, les coûts des séjours sont importants car, selon le degré de dépendance de chacun, une organisation particulière doit être mise en place.

Madame la Vice-Présidente propose une participation du CCAS de Feytiat à hauteur de **1500 euros** pour l'année 2026, à répartir sur les séjours proposés.

Cette somme sera versée au Foyer de Vie APF de Feytiat.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 02 mars 2026

Pour le Président et par délégation de signature,

La Vice- Présidente du CCAS

Catherine Goudoud



D2026CCAS07